

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Fiches actions

Contrat Opérationnel de Mobilité Grand Pau



Grands principes

Les fiches actions sont le fruit des réflexions menées tout au long du Contrat Opérationnel de Mobilité Grand Pau, traduisant de façon concrète les projets de mobilités sur lesquels chacun des EPCI souhaite s'engager sur la durée du contrat, soit les 6 années à venir (2024-2030).

Les fiches actions du COM s'organisent par thématiques de mobilités et se déclinent en 6 axes sous-catégorisés :

1. Construction d'une stratégie de mobilité
2. Organisation des services de mobilité
3. Aménagements et infrastructures de mobilité
4. Coordination interAOM
5. Soutien à l'ingénierie
6. Communication et concertation

Le document se conclut par un diagramme de priorisation des actions dans le temps.

Légende



Priorisation forte

Priorisation intermédiaire

Priorisation modérée

Indice de priorité mentionné en bas de page des fiches actions



Cofinancement régional mobilisable

2 Matrice des responsabilités				
Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
RNA				
Cdc du Créonnais				
Cdc Rurales-Entre-Deux-Mers				
Cdc des Rives de la Laurence				
Cdc des Portes-Entre-Deux-Mers				
Cdc des Coteaux Bordelais				
NAM				
SNCF G&C				
TECURBIS				

Matrice des responsabilités répartissant le rôle de chaque acteur dans la construction et la mise en œuvre de l'action

Table des axes de projet du COM Grand

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n°1 - Construction d'une stratégie de mobilité

1.1 Plan de mobilité / Etudes de mobilité locale Axe inactif

Axe n°2 - Organisation des services de mobilité

2.1 Transports interurbains F1

2.2 Transports urbains F2

2.2 Mobilité partagée F3

2.3 Mobilité active Axe inactif

2.4 Transport à la demande F4 | F5

2.5 Mobilité solidaire Axe inactif

Axe n°3 - Aménagements et infrastructures de mobilité

3.1 Infrastructures multimodales F2

3.2 Aménagements intermodaux F6 | F7 | F8

3.3 Infrastructures modes doux Axe inactif

3.4 Equipements vélo F9

3.5 Sécurité et apaisement de voirie Axe inactif

Axe n°4 - Coordination interAOM

4.1 Tarifications multimodales Axe inactif

4.2 Gestion des situations dégradées Axe inactif

Axe n°5 - Soutien à l'ingénierie

5.1 Financement d'ETP « mobilité » Axe inactif

Axe n°6 - Communication et concertation

6.1 Dispositifs de concertation Axe inactif

6.2 Partenariats commerciaux et marketing F10

6.3 Diffusion de l'information des pratiques de mobilité F11

Table des projets du COM Grand Pau

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Maitre d'ouvrage

Priorité

Axe n°2 - Organisation des services de mobilité

F1 : Mettre en place une instance béarnaise de dialogue ferroviaire

RNA

1

F2 : Améliorer l'accès à Pau

PBPM – CD64

2

F3 : Déployer des services de covoiturage

CCNEB – CCLB – PBPM

3

F4 : Création d'un Transport à la Demande

CCNEB – RNA

1

F5 : Création d'un Transport à la Demande

CCLB – RNA

1

Axe n°3 - Aménagements et infrastructures de mobilité

F6 : Créer une stratégie d'aires de covoiturage

CCNEB – CCLB

2

F7 : Développer les « hubs de mobilité »

CCNEB – CCLB - PBPM

3

F8 : Développer le hub des 4 saisons

CCLB

2

F9 : Favoriser la pratique du vélo au quotidien / volet stationnement

CCNEB – CCLB

2

Axe n°6 - Communication et concertation

F10 : Promouvoir l'utilisation des cars scolaires par les passagers commerciaux

RNA – CCNEB – CCLB

2

F11 : Coordonner les opérations de communication

RNA – PBPM

1

Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.1 Transports interurbains

Localisation : Béarn (3 bassins de mobilité)

1 | Description du projet

Description:

Le Béarn s'articule autour de 3 lignes ferroviaires permettant une desserte locale du territoire ainsi qu'une connexion vers les agglomérations régionales et nationales. Aujourd'hui, l'état général des infrastructures béarnaises ne permet pas de proposer un service conforme aux attentes des territoires. De plus, elles sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques qui provoquent de nombreuses irrégularités, allongements de temps de parcours, retards et suppressions sur les services TER, TGV et IC existants. L'obsolescence des systèmes de signalisation réduit toute perspective de renforcement de l'offre sur certains secteurs.

Alors que la Région demande à SNCF Voyageurs, dans sa nouvelle convention 2024 – 2030 de respecter un taux de régularité de 95%, il se trouve très dégradé sur les lignes béarnaise en 2023.

- 80,5% de régularité (retard < à 6 min) sur Bordeaux – Pau – Tarbes et 3,0% de suppressions opérationnelles
- 76,6% de régularité sur Bayonne – Pau – Tarbes, et 3,1% de suppressions opérationnelles
- 95,5% de régularité sur Pau – Bedous, et 5,1% de suppressions opérationnelles

Résultant d'un manque d'investissement de la part de SNCF Réseau sur les lignes structurantes du réseau national, une prise de responsabilité est appelée par les collectivités locales, EPCI comme Région. Cette dernière avait d'ailleurs sommé en urgence SNCF Voyageurs de retrouver des niveaux de régularité normaux suite à l'épisode hivernal 2023-2024 ayant impacté la disponibilité du matériel.

Afin d'aller plus loin et de mieux faire valoir le poids des AOM, des EPCI et des usagers du TER face à la gestion de l'axe Bayonne/Bordeaux – Pau – Tarbes, il est proposé de monter une instance politique dédiée au ferroviaire et notamment à l'état des infrastructures et aux travaux nécessaires à réaliser. La Région animera un évènement annuel politique en présence de l'écosystème ferroviaire, à l'échelle béarnaise. Cet évènement s'articulerait avec le comité de ligne Etoile de Pau où les usagers des lignes 52, 53 et 55 sont concertés tous les ans au printemps. Cela permettrait à la Région et ses partenaires de tenir un rythme de 2 instances ferroviaires par an avec un comité de lignes au printemps et un comité politique en réponse sur la fin d'année. Chaque instance politique fera l'objet d'une préparation technique préalable.

Calendrier prévisionnel

Comité de ligne à chaque printemps suivi de l'instance politique à chaque automne/hiver. Répétition annuelle du dispositif.

Tenue de la première instance 1^{er} semestre 2025 + préparation technique en amont

F1 : Mettre en place une instance de dialogue

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.1 Transports interurbains

Localisation : Béarn (3 bassins de mobilité)



2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Département Pyrénées-Atlantiques				
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
Pôle Métropolitain Pays de Béarn				
Cdc Haut-Béarn				
Cdc Vallée d'Ossau				
Cdc Pays de Nay				
Cdc Béarn des Gaves				
Cdc Lacq-Orthez				
Cdc Luys-en-Béarn				
Cdc Nord Est Béarn				
SNCF Réseau				
SNCF Voyageurs				
SNCF Gares&Connexions				
Etat				

3 | Coûts estimatifs

- Aucun impact financier

4 | Financements

- Aucun impact financier

F2 : Améliorer l'accès à Pau

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité
Sous-catégorie: 2.2 Transports urbains
Localisation : Axe Pau – Serres-Castet (PBPM)

1 | Description du projet

Description:

Face à l'engorgement de la route de Bordeaux, la fluidité de l'accès du Nord de Pau depuis les Luys est dégradée.

Porte d'entrée majeure sur l'agglomération pour le nord Béarn, la CCLB et le Syndicat PBPM souhaitent étudier, avec l'appui du Département, un projet de voie réservée aux transports en commun sur la RD834 entre le Rond-Point de l'aéroport et le Rond-Point Combattants d'Afrique du Nord à Pau, et jusqu'à la place de Verdun.

Ce projet permettra d'engager un report modal grâce au déploiement d'une ligne Chronobus et des lignes de cars régionaux, dont le temps de parcours sera fiabilisé voir réduit par des infrastructures dédiées.

Des études préliminaires ont été réalisées sur certaines séquences et privilégiait, pour le franchissement de l'A64, un système de priorisation. Ce projet de Chronobus s'intègre dans la stratégie de déplacement du SM PBPM qui priorise une réalisation progressive de plusieurs axes. La priorité étant donnée à l'axe Est de l'agglomération, la temporalité de l'axe Nord reste à définir.

Calendrier prévisionnel:

Etudes: Chronobus axe Pau – Serres-Castet à définir

Travaux d'aménagement et développement de la ligne Chronobus à définir (moyen-long terme)

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
Cdc Luys-en-Béarn				
Département Pyrénées-Atlantiques				
Communes				
Région Nouvelle-Aquitaine				
Autres financeurs à déterminer				

3 | Coûts estimatifs

- A définir à moyen terme

4 | Financements

- A définir à moyen terme

F3: Déployer des services de covoiturage

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



3

Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité

Sous-catégorie: 2.2 Mobilité partagée

Localisation : Bassin de mobilité

1 | Description du projet

Description:

Il est relevé une pratique informelle et non-organisée du covoiturage le long des principaux axes routiers. Pour inciter au report vers une pratique plus structurée du covoiturage sur les Luys-en-Béarn et le Nord-Est Béarn. Les Communautés de Communes souhaitent réaliser des **schémas directeurs du covoiturage** pour structurer un réseau d'aires de covoiturage d'une part et organiser la pratique autour de services de mise en relation. L'AUDAP accompagne les 2 CdC dans la réalisation de leurs SD Covoiturage.

La mise en place d'un **service de covoiturage** pour faciliter sa pratique, nécessite des aires identifiées (action F6). Dès lors, la mise en relation les covoitureurs ou l'animation d'un service pourra s'appuyer sur les outils suivants:

- la Région, en membre de NAM, pourra mettre gratuitement à disposition de ses AO2 la **plateforme Covoit Modalis** pour structurer des communautés de covoitureurs. PBPM pourra également mettre en place l'outil sur ses communes membres.
- NAM conduit une étude de faisabilité sur **2 lignes de covoiturage** entre Garlin-Pau et Lembeye-Pau. Leur concrétisation est à affiner et pourra déboucher sur une expérimentation à moyen terme sur la section St-Jammes – Morlaàs – Pau. En mutualisant les arrêts de la ligne Idélis 9, les covoitureurs et passagers pourront utiliser la ligne sur des points de prises en charge mixtes, avec une augmentation de la signalétique et un mobilier urbain dédié s'interfaçant avec l'application Covoit Modalis porté par NAM (développements prévus début 2025).

L'étude affinera les coûts pour les 2 lignes et le matériel adéquat à utiliser, avec la possibilité de recourir à la centrale d'achat de NAM sur le mobilier de covoiturage. Un modèle de gouvernance devra être trouvé à l'issue de cette étude si les acteurs souhaitent s'y engager.

Calendrier prévisionnel:

Etude: Réalisation des SD Covoiturage mi-2024 à fin 2024/début 2025.

Déploiement: Mise en place d'un réseau d'aires de covoiturage à moyen-terme (F6).

Déploiement de Covoit Modalis (communautés) et d'une expérimentation St-Jammes – Pau (ligne) à moyen-terme.

F3: Déployer des services de covoiturage

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité
Sous-catégorie: 2.2 Mobilité partagée
Localisation : Bassin de mobilité

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Cdc Nord-Est Béarn				
Cdc Luys-en-Béarn				
Pau Béarn Pyrénées Mobilité				
Région Nouvelle-Aquitaine				
NAM				
DDT/ADEME/ANCT			À confirmer	

3 | Coûts estimatifs

- 10 400€ TTC CCNEB | 10 400€ TTC CCLB
- Investissements à déterminer à l'issue des SD

4 | Financements

- Financement SD covoiturage 50% Cdc / 50% RNA SD covoiturage au
- Mobilisation Fonds Vert DDTM64

F4 : Création d'un Transport à la Demande

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité
Sous-catégorie: 2.4 Transport à la demande
Localisation : Cdc Nord Est Béarn



1 | Description du projet

Description:

Créer un service de Transport à la Demande couvrant l'ensemble du territoire intercommunal et donnant accès aux 5 polarités du territoire où se concentrent les équipements et services: Morlaas, Soumoulou, Pontacq, Lembeye et Ger.

Le service devra tenir compte du statut particulier des communes membres du SM PBPM afin de créer une offre articulée avec le réseau urbain Idélis, fluide et simple pour l'usager. Le service devra essayer d'offrir des opportunités de correspondance avec le réseau TLP Mobilités.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour définir les modalités de fonctionnement du service. Une convention de délégation de compétence et de subvention sera établie pour que la CdC puisse gérer le service en régie ou externalisé.

Calendrier prévisionnel:

Etude de faisabilité: décembre 2023 – T2/T3 2024
Déploiement: Début 2025

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
RNA				
Cdc Nord Est Béarn				
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
DDT/ADEME/ANCT			À confirmer	

3 | Coûts estimatifs

- 15 705€ TTC pour l'étude de faisabilité
- 240 040€/an max pour le fonctionnement du TAD

4 | Financements

- Financement à 50% RNA | 50% CCNEB au titre du bouquet de mobilité locale
- Mobilisation Fonds Vert DDTM64



F5 : Création d'un Transport à la Demande

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 2 : Organisation des services de mobilité
Sous-catégorie: 2.4 Transport à la demande
Localisation : Cdc Luys-en-Béarn



1 | Description du projet

Description:

Créer un service de Transport à la Demande couvrant l'ensemble du territoire intercommunal et donnant accès aux 5 polarités du territoire où se concentrent les équipements et services: Serres-Castet, Thèze, Arzacq, Mazerolles et Garlin.

Le service devra tenir compte du statut particulier des communes membres du SM PBPM afin de créer une offre articulée avec le réseau urbain Idélis, fluide et simple pour l'usager. Il sera également étudié la possibilité de proposer des destinations sur les polarités hors CdC d'Aire-sur-Adour, Morlaas et Lembeye.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour définir les modalités de fonctionnement du service. Une convention de délégation de compétence et de subvention sera établie pour que la CdC puisse gérer le service en régie ou externalisé.

Calendrier prévisionnel:

Etude de faisabilité: décembre 2023 – T2/T3 2024
Déploiement: Fin 2025-Début 2026

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
RNA				
Cdc Luys-en-Béarn				
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
DDT/ADEME/ANCT			À confirmer	

3 | Coûts estimatifs

- 15 705€ TTC pour l'étude de faisabilité
- 141 060€/an max pour le fonctionnement du TAD

4 | Financements

- Financement à 50% RNA | 50% CCLB au titre du bouquet de mobilité locale
- Mobilisation Fonds Vert DDTM64



F6: Créer une stratégie d'aires de covoiturage

Axe n° 3 : Aménagements et infrastructures de mobilité
Sous-catégorie: 3.2 Aménagements intermodaux
Localisation : Cdc Luys-en-Béarn et Nord Est Béarn



1 | Description du projet

Objectif:

Il est relevé une pratique informelle et non-organisée du covoiturage le long des principaux axes routiers. Pour inciter au report vers une pratique plus structurée du covoiturage sur les Luys-en-Béarn et le Nord-Est Béarn. Les Communautés de Communes souhaitent réaliser des **schémas directeurs du covoiturage** pour référencer l'organisation de la pratique informelle, cibler les sites concernés et structurer un réseau d'aires de covoiturage en améliorant la visibilité des sites ou en réalisant des aménagements (sécurisation, création d'aires...).

L'AUDAP accompagne les 2 CdC dans la réalisation de leurs SD Covoiturage. La stratégie covoiturage du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, en cours d'élaboration, pourra accompagner la réflexion menée et conditionner de possibles financements.

Calendrier prévisionnel:

Etude: Réalisation des SD Covoiturage mi-2024 à fin 2024/début 2025.

Déploiement: Mise en place d'un réseau d'aires de covoiturage à moyen-terme.

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Cdc Nord-Est Béarn				
Cdc Luys-en-Béarn				
Département Pyrénées-Atlantiques				
DDT/ADEME/ANCT			À confirmer	

3 | Coûts estimatifs

- 10 400€ TTC CCNEB | 10 400€ TTC CCLB
- Investissements à déterminer à l'issue des SD

4 | Financements

- Financement SD covoiturage 50% Cdc / 50% RNA SD covoiturage au titre de l'action F3
- Mobilisation Fonds Vert DDTM64

F7 : Développer les « hubs de mobilité »



Axe n° 3 : Aménagements et infrastructures de mobilité
Sous-catégorie: 3.2 Aménagements intermodaux
Localisation : Bassin de mobilité



1 | Description du projet

Description:

Développer l'usage d'une mobilité douce, partagée ou décarbonée depuis des sites structurants desservis par des offres et des infrastructures de mobilité, propices de générer du report modal.

Ces sites nécessitent d'être aménagés et/ou mieux équipés en services. Nouvelle-Aquitaine Mobilité réalise une étude pour préconiser aux maîtres d'ouvrage la mise en place de service adapté aux enjeux des sites identifiés, puis pour certains d'entre eux, une pré-implantation.

Pour le bassin Grand Pau, cela concerne 7 sites (Pau, Lescar, Croix-du-Prince, Gan, Morlaas, Soumoulou, Serres-Castet) auquel il faut faire remonter le projet de nouvel échangeur et d'aire de covoiturage sur l'A64 au Nord-Est de Pau prévu en 2026-2027

Calendrier prévisionnel:

2024: Suivre les travaux de NAM sur le dimensionnement des services réalisés sur la gare de Gan, Morlaas CdC et Serres-Castet 4 saisons.

Moyen terme: Travail RNA/EPCI/PBPM pour mettre en place les différents services préconisés en fonction des outils financiers disponibles.

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
Cdc Luys-en-Béarn				
Cdc Nord-Est Béarn				
Département Pyrénées-Atlantiques				
Région Nouvelle-Aquitaine				
Nouvelle-Aquitaine Mobilités				
Autres			A définir	

3 | Coûts estimatifs

- A définir par l'étude NAM

4 | Financements

- A définir par l'étude NAM

F8 : Développer le hub des 4 saisons

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le



ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE

Axe n° 3 : Aménagements et infrastructures de mobilité

Sous-catégorie: 3.2 Aménagements intermodaux

Localisation : Serres-Castet (CCLB)

2

1 | Description du projet

Description:

Face à l'engorgement de la route de Bordeaux, la fluidité de l'accès du Nord de Pau depuis les Luys est dégradée.

Porte d'entrée majeure sur l'agglomération pour le nord Béarn, la CCLB souhaite engager un report modal en amont des points de congestion grâce aux aménagements de la RD834, des lignes Idélis, cars régionaux et itinéraires cyclables desservant le site. Le « hub » sur la place des 4 saisons à Serres-Castet est idéalement positionné pour jouer le rôle de site tampon. Une étude de réorganisation urbaine de la place lancée par la commune de Serres-Castet. Les orientations du PDU du SM PBPM sur les P+R et l'étude « hubs de mobilité » de NAM pourront également contribuer aux orientations retenues.

Calendrier prévisionnel:

Etude de réorganisation des 4 saisons: en cours 2024

Etude hubs de mobilité (2024): NAM va étudier le site dans son étude et préconiser les types de services à déployer et le dimensionner.

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Cdc Luys-en-Béarn				
Commune				
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
Département Pyrénées-Atlantiques				
Région Nouvelle-Aquitaine				
Nouvelle-Aquitaine Mobilités				
Autre			A définir	

3 | Coûts estimatifs

- A définir par les études NAM et CCLB

4 | Financements

- A définir par les études NAM et CCLB



Axe n° 3 : Aménagements et infrastructures de mobilité

Sous-catégorie: 3.4 Equipements vélo

Localisation : Cdc Luys-en-Béarn et Nord Est Béarn



1 | Description du projet

Description:

Pour développer l'utilisation du vélo au quotidien et comme alternative à la voiture, mais aussi à vocation touristique, la CCLB a réalisé un Schéma Directeur Cyclable (SDC) en 2024. Ce travail définit un réseau structurant d'infrastructures cyclables, la mise en place de services aux usagers puis d'accompagnement et de communication à la population en 3 phases échelonnées de 2024 à 2038. Le coût global est évalué à 4 730 000 €HT.

Les collectivités ont identifié le besoin de développer les capacités de stationnement pour faciliter l'intermodalité avec les réseaux de transport ainsi que pour accéder aux activités et services du bassin de mobilité.

Cette action prévoit le déploiement de 1013 places de stationnement vélo (476 CCLB et 537 CCNEB), répartis de la manière suivante:

- 408 places en arceaux CCLB + 16 ciblés dans le COM | 430 places en arceaux CCNEB
- 40 places en abris vélo ouverts CCLB | /
- 28 places en box-velo + 4 ciblés dans le COM | 75 places en box-velo
- 37 places déjà existantes | 32 places déjà existantes

Calendrier prévisionnel:

Déploiement:

CCLB → Phasage au fil de l'eau

CCNEB → Phase 1 (380 places) à définir | Phase 2 (125 places) à définir

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Cdc Luys-en-Béarn				
Cdc Nord Est Béarn				
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
DDT/ADEME/ANCT			À confirmer	

3 | Coûts estimatifs

- 132 800 €HT pour la CCLB
- 171 500 €HT pour la CCNEB

4 | Financements

- Mobilisation ALVEOLE+

F10 : Promouvoir l'ouverture des cars scolaires

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE



Axe n° 6 : Communication et concertation

Sous-catégorie: 6.3 Diffusion de l'information des pratiques de mobilité

Localisation : Cdc Luys-en-Béarn et Nord Est Béarn



1 | Description du projet

Description:

Faciliter l'accès aux circuits réalisés par les cars scolaires régionaux qui ont été ouverts aux passagers commerciaux sous conditions. Ils constituent une solution de mobilité supplémentaire et les CdC souhaitent renforcer et favoriser l'utilisation de ces lignes par le tout public.

Création d'un relais dans les CdC du formulaire d'inscription créé par la Région pour instruire les demandes et la délivrance de titre selon les disponibilités. Possibilité de faire un support de communication reprenant ce lien, dédié à l'usage des lignes de transport scolaire sur des périodes appropriées et ciblant des utilisateurs captifs (public en insertion, stagiaires, apprentis...).

Simplification des durées d'abonnement pour correspondre aux besoins des utilisateurs (hebdomadaire, mensuel ou annuel).

Cars régionaux : voyager sur une ligne de transport scolaire (nouvelle-aquitaine.fr)

Calendrier prévisionnel:

Déploiement: communication à court-terme, relai à créer

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Région Nouvelle-Aquitaine				
Cdc Luys-en-Béarn				
Cdc Nord Est Béarn				

3 | Coûts estimatifs

- Aucun impact financier

4 | Financements

- Aucun impact financier



Axe n° 6 : Communication et concertation
Sous-catégorie: 6.2 Partenariats commerciaux et marketing
Localisation : Pau Béarn Pyrénées Mobilités



1 | Description du projet

Description:

PBPM souhaite développer les partenariats entre les directions communication des collectivités pour proposer des incitations et avantages aux transports régionaux (cars + TER) lors des événements mobilité mis en place par les EPCI et le SM PBPM.

Liste des événements à couvrir:

- Challenge mobilités école | SM PBPM | fin mai / annuel
- Challenge mobilités entreprise | SM PBPM | début mai / annuel
- Semaine de la mobilité, des transports | SM PBPM | septembre / annuel
- 1 mois sans ma voiture/défi familles | SM PBPM | octobre / annuel
- Festival des transitions | SM PBPM | début octobre / annuel

Dans un premier temps et dès l'automne 2024, la Région et SNCF Voyageurs s'engagent à délivrer 20 Carte+ d'une valeur de 29€ aux participants du défi « 1 mois sans voiture qui se tiendra en octobre 2024. Il faudra déterminer annuellement les avantages qui pourront être reconduits ou étendus.

Calendrier prévisionnel:

Formulaire de demande PBPM / RNA / SNCF Voyageurs : été 2024
 Accompagnement du « mois sans voiture » ou autre événement similaire dès 2024.

2 | Matrice des responsabilités

Structure	Maître d'ouvrage	Partenaire technique	Partenaire financier	Animateur
Pau Béarn Pyrénées Mobilités				
SNCF Voyageurs				
Région Nouvelle-Aquitaine				

3 | Coûts estimatifs

- 580€

4 | Financements

- 100% SNCF Voyageurs

Priorisation des actions dans le temps

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250228-D01_20250228-DE

